

Pour que le Grenelle soit vraiment efficace....

Nous traversons sûrement un moment historique au cours duquel le seuil de tolérance à l'égard des violences faites aux femmes par notre société baisse. Si les chiffres glaçants des féminicides sont connus depuis plusieurs années, force est de constater qu'ils sont mieux éclairés par le politique, les médias et la société civile. Le privé devient enfin politique. Le 3 septembre dernier, le gouvernement a lancé le Grenelle des violences conjugales et notre association est investie dans différents groupes de travail : l'un piloté par la Direction générale du travail et l'autre par la Direction générale de la cohésion sociale au niveau national, mais également dans des groupes au niveau régional ou départemental. C'est une mobilisation indispensable. Il nous appartiendra d'œuvrer pour que l'ensemble des propositions émanant des groupes de travail deviennent réalité. Si les mobilisations des gouvernements précédents ne sont pas parvenues à changer la donne, c'est qu'à notre sens il y manquait une vision globale, systémique, de cette problématique. Ainsi, nous avons plusieurs recommandations à faire pour que ce Grenelle enclenche un vrai changement de paradigme de l'action publique pour que tous les acteurs et toutes les actrices de la société puissent lutter contre les violences à l'encontre des femmes.

Une vision systémique des violences à l'encontre des femmes est indispensable. Les discours politiques se concentrent sur les violences conjugales et leur forme extrême que sont les féminicides. Or, les femmes sont victimes de violences dans plusieurs sphères : à la maison, au travail, en formation, dans la rue.... Pour mener une politique globale efficace, on ne peut pas se focaliser sur un seul espace, le conjugal, sans viser les autres strates. Toutes les violences sont le résultat d'une société marquée par les logiques patriarcales et fondée sur les rôles sociaux genrés et les inégalités entre femmes et hommes. Les pouvoirs publics doivent apporter une réponse globale, qui inclut la lutte contre le sexisme et le continuum des violences que les femmes subissent dans toutes les sphères de leur vie.

Une analyse globale des parcours des victimes est essentielle. Aujourd'hui on constate que les victimes rencontrent des obstacles à chaque étape, quand elles sollicitent les pouvoirs publics : des refus d'enregistrement de plaintes, leurs classements sans suite (50% des plaintes déposées par les résidentes du CHRS de l'association FIT sont classées sans suite), des procédures judiciaires trop longues, des difficultés à accéder à des dispositifs de protection, à un hébergement de mise en sécurité et à un logement pour reconstruire sa vie... Ces dysfonctionnements marquent les récits de la plupart des victimes de féminicides, qui auraient certainement pu être évités si toute cette chaîne de réponses fonctionnait. Comment peut-on expliquer ces dysfonctionnements ? Les violences à l'encontre des femmes, leurs spécificités et les difficultés que rencontrent les victimes sont encore mal comprises par les professionnel-le-s et les institutions.

Ainsi, **des formations obligatoires de tous les professionnels** impliqués dans la prise en charge des victimes sont la clé de voûte pour améliorer les pratiques.

Une meilleure coordination des actions est indispensable. En dehors du travail des associations spécialisées, les actions contre les violences à l'encontre des femmes mobilisent différents ministères, des services déconcentrés de l'État, des collectivités territoriales. La nomination de personnes référentes sur les violences à l'encontre des femmes au sein de chacune de ces structures permettrait de mieux coordonner les actions, mieux communiquer, prendre des décisions plus rapidement et aussi mieux lutter contre les résistances qui peuvent exister au sein de chacune des institutions sur cette problématique, considérée encore trop souvent comme peu prioritaire.

La question de **l'évaluation globale des politiques publiques de lutte contre les violences à l'encontre des femmes** doit être le centre des préoccupations. Les plans triennaux contre ces violences se succèdent depuis 2005 sans que leur évaluation ne soit, paradoxalement, pas réellement réalisée. Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, organisme placé auprès du Premier Ministre, produit des rapports réguliers sur les actions interministérielles, or ses conclusions ne semblent pas être prises en compte dans les plans qui suivent.

Si le gouvernement ne se pose pas la question de l'efficacité des dispositifs existants, il semble difficile de garantir que les nouveaux dispositifs qui seront annoncés suite au Grenelle puissent être efficaces. Cela renvoie aux risques d'incohérences et d'imprécisions des décisions et annonces, ces risques sont bien réels si on souhaite développer une approche systémique de la lutte contre les violences. Par exemple, alors que nous travaillons à améliorer les lois et les dispositifs, nous apprenons que l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) et l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales vont être supprimés par le Premier Ministre. C'est une décision qui semble en totale opposition avec l'engagement exprimé par le gouvernement concernant les violences contre les femmes.

De même, les 1.000 places d'hébergement annoncées par le Premier Ministre le 3 septembre restent encore floues quant à leur mise en œuvre. Enfin, la secrétaire d'État, Marlène Schiappa, a annoncé que le budget égalité femmes hommes passerait à 1 milliard d'euros, chiffre régulièrement demandé par les associations exclusivement pour lutter plus efficacement contre les violences conjugales et par ricochet pour faire baisser le nombre de féminicides. Il nous faudra donc regarder attentivement « où est l'argent contre les violences » et voir si les 79 millions qui y sont actuellement consacrés augmentent de façon significative.

« Le lieu de travail peut-être un lieu ressource pour les victimes de violences conjugales »

Les entreprises ont un rôle à jouer pour atténuer l'impact dans la vie professionnelle des violences faites aux femmes, estime l'économiste et présidente de l'association FIT Une femme, un toit, Séverine Lemière, dans une tribune au Monde.

Si certaines femmes arrivent à séparer les deux sphères et font de leur travail un lieu préservé, pour nombre d'entre elles, subir des violences dans son couple signifie être épuisées physiquement et émotionnellement au travail.

Elles ont par exemple du mal à gérer leur charge de travail, s'absentent, peuvent être empêchées d'aller au travail ou être retardées, être suivies sur le chemin ou être attendues à la sortie ; elles sont aussi harcelées au travail par leur conjoint ou ex-conjoint. Ces femmes peuvent par ailleurs être dans l'impossibilité de faire varier leurs horaires et de se déplacer dans le cadre professionnel, limitant alors les possibilités de formation et/ou de promotion.

« C'était quelqu'un de compétent et bien vu dans son métier mais ça s'est dégradé rapidement. On s'est rendu compte d'erreurs, de dossiers mal traités, des oublis car elle n'était pas concentrée sur le dossier. Le boulot pour elle, c'était la bouée pour sortir de son contexte, mais, à un moment donné, c'était tellement violent qu'elle n'en pouvait plus » - propos d'un interlocuteur ressources humaines (RH), ancien manager. *« Sa collègue nous disait qu'elle pleurait à son poste de travail, qu'elle n'était pas en situation de gérer son travail »* - propos d'une infirmière du travail. *« Elle est arrivée en pleurs au travail et avait peur de l'arrivée de son conjoint, qu'il vienne la frapper »* - propos d'un interlocuteur RH, ancien manager. *« Au travail, il lui envoyait tout le temps des messages et appelait son portable, quand on était en entretien pendant une heure et demi, elle recevait 3-4 SMS pour savoir où elle était, pourquoi, à quelle heure elle partait, il programmait son temps »* - propos d'une interlocutrice RH, ancienne manager.

« Pour 57% des victimes, les violences sexuelles et/ou physiques dans le couple ont entraîné des perturbations dans leurs études ou leur travail ».

Au-delà de ces témoignages (recueillis dans le cadre d'une étude menée au sein d'EDF depuis 2018), les enquêtes statistiques le confirment.

Pour 57% des victimes, les violences sexuelles et/ ou physiques dans le couple ont entraîné des perturbations dans leurs études ou leur travail

(enquête « Cadre de vie et sécurité », 2012-2017).

Les femmes ayant subi des violences physiques ou sexuelles sont plus nombreuses à avoir un arrêt de travail (Conseil économique, social et environnemental, 2014).

Tout en restant dans leur rôle, certaines entreprises commencent à s'engager et intègrent ce sujet dans leur accord collectif en matière d'égalité professionnelle (PSA, La Poste ou EDF, par exemple).

De nombreux leviers possibles

Il n'est bien entendu pas question de remplacer le rôle et l'expertise des associations et des professionnels mais l'entreprise peut devenir un lieu « conscientisé », peut apprendre à mieux repérer les signes d'alerte, à réagir et orienter les femmes victimes vers des structures et ressources internes ou externes spécialisées.

L'expérimentation innovante menée avec EDF, montre que nombre d'assistantes sociales, de médecins et d'infirmières du travail, interlocuteurs RH et de représentants du personnel ont déjà eu à gérer ou ont eu connaissance en entreprise de situations de violences conjugales et/ou familiales. A l'instar de ce qu'il peut être fait dans d'autres pays, l'entreprise peut alors proposer des leviers utiles aux victimes : **aménagement du temps de travail, congés spécifiques, facilité de mobilité, dispositifs d'hébergement et de logement, aide sociale etc.**

Certains leviers pourraient aussi bénéficier de l'action gouvernementale : impulser l'engagement des entreprises mais aussi de la fonction publiques (en tant qu'Etat employeur), intégrer dans l'affichage obligatoire en entreprises les numéros d'écoute et les associations locales d'aide aux femmes victimes de violences, faciliter le recours aux dispositifs d'Action logement pour les victimes, intégrer les violences conjugales comme motif de déblocage de l'épargne salariale, créer des congés spécifiques, etc.

En juin, la conférence internationale du travail a adopté une convention concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail. Elle précise l'importance de « reconnaître les effets de la violence domestique, et dans la mesure où cela est raisonnable et pratiquement réalisable, atténuer

son impact dans le monde du travail ».

Bien sûr, de nombreuses questions se posent : l'entreprise est-elle légitime ? Jusqu'où sa responsabilité peut-elle être engagée ? Les salariées victimes souhaitent-elles trouver des ressources au sein de l'entreprise ou craignent-elles la confusion et le jugement ?

De nouvelles politiques publiques

« Il est très difficile de rentrer dans le cercle de confiance des victimes car elles ont très peur d'être jugées par le monde de l'entreprise. Au-delà des difficultés personnelles, la crainte d'un impact sur la reconnaissance professionnelle et l'évolution professionnelle est perceptible », témoigne une interlocutrice RH. Mais rappelons que c'est moins d'une victime de violences physiques et/ou sexuelles au sein du couple sur cinq qui dépose plainte, et plus de la moitié ne font aucune démarche auprès d'un professionnel et d'une association (enquête « Cadre de vie et sécurité », 2012-2017).

Sans confondre le rôle de l'entreprise avec celui des associations, le lieu de travail peut alors être un lieu ressource.

La lutte contre les violences faites aux femmes demande de poser le sujet de manière transversale, systémique, et par l'ensemble des acteurs et actrices de la société.

C'est aussi l'enjeu du Grenelle des violences conjugales amorcé en septembre par le gouvernement, peut-être l'occasion d'impulser de nouvelles politiques publiques pour limiter les conséquences de ces violences sur l'emploi des femmes.

**Tribune de Séverine Lemière,
Présidente du FIT,
dans le Journal Le Monde
du 02/10/2019**

Le chiffre 1

1 c'est certain, sans doute beaucoup plus.

Bravo au tchat en ligne ouverte pour lutter contre les violences sexistes et sexuelle qui a sauvé une femme qui dénonçait les violences de son conjoint.

« Celui qui sauve une vie sauve l'humanité entière ».

Si vous ne pouvez pas appeler le **3919**, utilisez ce tchat :

signalement-violences -sexuelles-sexistes.gouv.fr

Agenda

23 novembre : Dans la rue avec nous toutes !

Le FIT sera présent à la Marche #NousToutes le 23/11 à Paris à 14h. Départ d'Opéra. Rejoignez-nous !



Marche #NousToutes
Samedi 23 novembre
A 14h, à Paris

Vos dons

Avouons-le, nous ne sommes pas en pôle position pour récolter des dons, mais vous, vous l'êtes !

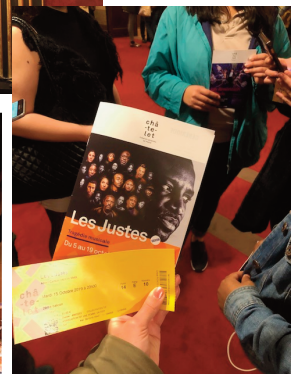
Voici quelques exemples de ce que nous avons fait avec votre générosité :

- Des sorties théâtre :

Nous avons pu accompagner des résidentes au théâtre : «Intra Muros», «Mujer Vertical», «Les Justes», «Féministe pour homme» ou encore «Les Décablés»...

- Deux kits de bienvenue pour les nouvelles résidentes
un kit « ustensiles de cuisine » : poêle, casserole, assiette, couverts, verre, plat, bol, mug
un kit «hygiène-beauté» : serviettes hygiéniques, shampoing, gel douche, démaquillant, crèmes, dentifrice, brosse à dent, mascara

- La fête d'Halloween ! : une fête mémorable avec des décorations monstrueuses et beaucoup de rires !



#NeRienLaisserPasser
Réagir peut tout changer

portail de
signalement des
violences sexuelles et
sexistes

- Le tchat permet un **échange individualisé** avec un policier ou un gendarme spécialement formé.
- Il n'est pas obligatoire de déclarer son identité.
- C'est un service gratuit, **accessible 24h/24, 7j/7**, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Orienter les victimes vers le dépôt de plainte et faciliter une prise en charge sociale et/ou psychologique

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

25 novembre : La Nuit des Relais de la Fondation des Femmes

Cette année encore le FIT monte une équipe et participe à la Nuit des relais 2019, le lundi 25 novembre à partir de 18h, sous la mythique nef du Grand Palais. Au menu, une course de relais solidaire, dans une ambiance de folie, avec pour objectif de récolter des fonds pour les associations de lutte contre les violences faites aux femmes. Si vous voulez soutenir l'équipe, vous pouvez faire un don sur notre cagnotte (déductible des impôts !):

www.collecter.fondationdesfemmes.org/projects/fit-relais



Portrait : Bénédicte Jaulin, nouvelle administratrice du FIT *Une femme, un toit*



Bénédicte grandit dans un environnement serein et égalitaire, où elle et ses sœurs ont la même éducation et les mêmes chances que leur frère aîné. Ses parents sont entrepreneurs, mais dans cette entreprise commune, le patron, « c'est lui ». Sa mère, sans se déclarer « féministe », insiste toutefois auprès de ses filles sur la nécessité de faire des études et d'être économiquement indépendantes. Le mot d'ordre éducatif au sein de cette famille, est la liberté de choix et le respect du choix de l'autre.

Adolescente et jeune femme, elle découvre le harcèlement dans la rue ou en soirée, mais n'a aucune conscience des inégalités qui l'entourent.

N'ayant pas d'idée précise de ce qu'elle veut faire de sa vie professionnelle, elle commence par une école de commerce et s'oriente ensuite vers le droit. Cette double formation la mène au droit des affaires sans qu'elle prenne le temps de s'interroger sur le sens de cette voie professionnelle.

Entrée dans le monde du travail, d'abord comme avocate en cabinets, puis comme juriste en entreprises, elle commence à sentir des différences de traitement entre les femmes et les hommes. Et lors de sa première grossesse, elle sent une certaine pression sur les attentes à l'égard d'une mère. Petit à petit, elle entrouvre les yeux sur les inégalités des rôles attendus des femmes par la société.

2012, La révélation !

Lors d'une journée de conférences organisée par le Barreau de Paris à l'occasion du 8 mars, elle écoute avec attention les intervenantes, dont Brigitte Grézy, mettre des mots sur des choses trop peu perçues jusque-là. La prise de conscience s'opère : Bénédicte ouvre grand les yeux sur différents faits et pratiques observés

autour d'elle, réalise les inégalités femmes-hommes et les violences subies à tous les stades de la vie des femmes. C'est comme si ce jour-là, elle avait chaussé de nouvelles lunettes pour une lecture genrée du monde, dont elle ne pourra plus se défaire.

À partir de ce jour, conférences, formations, présentations, lectures nourrissent ses connaissances : droits, excision, viol, inégalités professionnelles, politiques, dans les médias, dans l'art, dans le sport... Elle a besoin de comprendre, de faire des liens entre tous ces domaines. Elle est souvent bouleversée et a l'impression d'être à sa place dans ces « instances », que c'est là que se joue l'essentiel par rapport à son travail en droit des affaires. Comme dit Benoîte Groult, quand on connaît ces violences faites aux femmes, « on a mal à ses caractéristiques féminines, on a mal au cœur de soi-même, on a mal à sa dignité humaine, on a mal pour toutes ces femmes qui nous ressemblent et qui sont niées, esquintées, détruites dans leur vérité. »

Plus elle en apprend, plus elle est outrée par les inégalités et les violences infligées aux femmes, de tous temps, en tous lieux. Elle ne peut plus et ne veut plus fermer les yeux, un besoin d'agir grandit en elle. Encore plus fort peut-être lorsque naît sa fille. Elle veut que ce monde change, au moins un peu, avant qu'elle ne grandisse.

Elle veut commencer à agir, mais ne sait pas comment s'y prendre. En 2014, elle commence à soutenir à distance par du e-mentoring, via l'association Women World Wide Web (W4), une association de femmes en République Démocratique du Congo (Alpha Ujuvi) toutes victimes de viol : ensemble, elles revoient et traduisent leur site internet pour mieux communiquer, préparer un module de soft skills pour une formation en informatique et comptabilité.

En 2015 lors d'une formation sur les inégalités professionnelles, elle découvre le FIT grâce à sa présidente Séverine Lemièrre. Elle devient aussitôt adhérente et commence à suivre l'actualité du FIT. Elle découvre une association qui accompagne les jeunes femmes victimes de violence d'une manière vraiment complète, leur laissant le temps de se poser, les aidant à reprendre confiance en elle, à trouver du travail, un logement, à se reconstruire.

En 2016-2017, elle consolide ses connaissances par un diplôme interuniversitaire d'études sur le genre (université

de Rennes), et confirme sa légitimité dans son action.

Juriste, elle rejoint en 2017 la Force Juridique de la Fondation des Femmes, avec laquelle elle travaille sur les questions d'inégalités professionnelles.

Puis ses enfants ont grandi et son rythme professionnel se ralenti un peu, alors elle décide d'en profiter pour s'impliquer plus. Elle veut plus de terrain, aller à la rencontre de jeunes femmes. Pour elle, ces jeunes femmes sont l'avenir et il est important de les aider à se reconstruire, à reprendre confiance en elles, à poursuivre leur vie le plus sereinement possible. Ne manque que l'élément déclencheur. C'est alors qu'une association composée de salariés au sein de son entreprise lui demande la mise en contact avec une association aidant des femmes victimes de violences pour leur apporter leur soutien. Elles tiennent à ce que ce soit une association de confiance, dynamique, dans laquelle il y aurait la certitude qu'un don servirait directement à aider ces femmes. Bénédicte contacte tout de suite le FIT. Elle rencontre Marie Cervetti et Chloé Ponce-Voiron autour d'un déjeuner, qui a finalement duré quatre heures, durant lequel elles ont parlé politique, féminisme et militantisme. A l'issue de ce déjeuner, Marie propose à Bénédicte de rejoindre le conseil d'administration de l'association. Quelques semaines après, elle rencontre à nouveau Séverine Lemièrre lors du vide dressing du FIT, puis Delphine Jarraud lors de la fête de fin d'année. Lors de ces événements, elle découvre les administratrices « impliquées, sérieuses, mais aussi festives et joyeuses ». Elle rencontre aussi plusieurs résidentes et éducatrices et rejoint officiellement le conseil d'administration du FIT en janvier 2019. Elle prend le poste de trésorière, puis s'implique dans l'organisation du rallye féministes des 50 ans du FIT. Ces événements ont demandé du temps et de l'énergie, mais quel bonheur d'aider ces jeunes femmes et quelle équipe ! Bénédicte pensait qu'en 2019 elle était arrivée lors d'une année un peu exceptionnelle, mais de nombreux autres projets se profilent déjà en 2020 !

Mère de trois enfants, Bénédicte vient de donner un nouveau tournant à sa vie professionnelle en rejoignant l'Agence Française de Développement qui soutient notamment des initiatives en faveur de l'amélioration de la situation des femmes. Elle estime que toutes les femmes ici ou à l'autre bout du monde, c'est aussi elle-même. On nomme cela la sororité.

Directrice de la publication : Marie Cervetti

Responsable de mise en page : Chloé Ponce-Voiron

Rédactrices de ce numéro : Marie CERVETTI, Séverine LEMIERRE, Delphine JARRAUD, Iman KARZABI, Françoise PICQ

11, boulevard des Filles du Calvaire - 75003 Paris - Tel : 01 44 54 87 90 - Fax: 01 44 54 87 92 - www.associationfit.org